



Le vrade ne suffit pas pour remplacer ma voiture

Par **Pauline83**, le **31/08/2011** à **22:25**

Bonjour, tout d'abord je tiens à m'excuser pour les fautes d'orthographe et grammaire...je suis allemande. Alors, j'ai eu un accident le 15 août 2011 je ne suis pas du tout responsable de cet accident comme l'assurance m'a dit. Ma voiture était une Volkswagen Golf 3 Break TD 75ch de l'année 93 avec 300000km qui était une poubelle d'extérieur mais techniquement elle était bien, elle était fiable, etc et elle avait le ct jusqu'à déc. 2012. J'ai toujours laissé faire les réparations et l'entretien etc. par des amis qui se connaissent avec des voitures, du coup je n'ai bien évidemment pas des factures juste des attestations de mes amis qui l'ont fait et eux n'ont pas non plus gardé des factures des pièces qu'ils m'ont monté. Bref, le bureau d'expertise m'a même pas envoyé un courrier normal juste un email que j'ai trouvé par hasard dans le filtre de spam et l'expert a marqué que la VRAD de mon véhicule est 1500 euros et la réparation 3200 euros. J'ai téléphoné à l'assurance pour demander combien ils vont me donner et la réponse était 1500 euros. L'assurance ne veut rien entendre et ils m'ont dit d'aller voir avec l'expert. J'ai vu l'expert cet après-midi et c'est un con borné qui n'a voulu rien entendre non plus. Il ne prend pas en compte tout ce que j'ai laissé faire sur ma voiture. En gros ça veut dire pour moi qu'on essaie de me punir parce que je roule dans une vieille voiture. VRAD veut dire valeur de remplacement etc. sur le marché local pour une voiture équivalente, non? Mais il n'y a pas des si vieilles voitures à vendre dans le var (marché local pour moi) Ma voiture était déjà enlevée sans mon accord, alors je ne peux pas me déplacer facilement pour le moment et avec le 1500 euros je ne trouve pas une voiture. J'ai trouvé une voiture équivalente (même modèle un peu plus jeunes et 100000km de moins que la mienne) à l'autre bout de la France pour 2000 euros mais déjà elle coûte plus chère que 1500 et les frais de déplacement ainsi que la carte grise et le contrôle technique personne veut entendre qqc. un Volkswagen break le moins cher que je trouve dans le var tourne dans l'annonce à 3200 euros. Avant l'accident j'avais une voiture qui fonctionnait bien et qui était fiable et maintenant je

n'ai plus rien et l'assurance veut me baiser la geule...excuse moi pour des grand mots mais je suis desesperernj'ai l'impression qu'ils essaient de profite parceque je suis allemande et je ne connais pas encore tres bien les loi francaisernMerci d'avance pour votre aide

Par **gribouille**, le **05/09/2011** à **13:46**

[citation]et l'assurance veut me baiser la geule...excuse moi pour des grand mots mais je suis desesperernj'ai l'impression qu'ils essaient de profite parceque je suis allemande et je ne connais pas encore très bien les lois française [/citation]rnrnJe ne pense pas que c'est comme cela que vous obtiendrez une réponse.rnrnLa loi est la même pour tout le monde, et je pense que vous maitrisez assez bien la langue française pour l'utilisation de vulgarité.rnrnRapprochez vous de votre assureur, il vous expliquera comment ajuster la valeur de votre véhicule (l'entretien courant n'y change rien) rnVous pouvez demander à l'expert qu'il vous trouve une voiture à l'équivalence,rnmais en utilisant un langage un peu plus respectueux.

Par **Pauline83**, le **05/09/2011** à **14:38**

Bonjour,rnrnJe m'excuse pour des grands mots dans ma premiere question. J'etai bien en colere et je me suis laisse emporte par la desesperance. Desole...rnrnj'ai deja discute avec l'expert qui m'a dit que l'entretien comptera si j'aurai des factures (il ajouta 1000 Euro) et je lui aussi deja demande de me trouve une voiture equivalente, mais sa reponse etait plutot: ce n'est pas a moi de vous trouver une voiture...rnrnj'ai lu quelque part que je pourrai demander la reparation integrale si je ne suis pas responsable de l'accident et si le fautive est identifie...peu importe la valeur de mon vehicule. Est-ce que c'est vrai??

Par **gribouille**, le **05/09/2011** à **16:39**

Désolée, non ce n'est pas vrai.rnVous êtes toujours indemnisé selon la valeur du véhicule avant accident.rnrnVous pouvez demandé à ce que l'expert revoie la valeur du véhicule en apportant la preuve (par facture) des améliorations ou modifications qui pourraient redonner de la valeur.rnrnLes factures d'entretien courant (vidange, filtre, pneu....) ne sont pas des éléments redonnant de la valeur.